Déclaration de conformité CE / NF PORTES DE GARAGE

Nous, soussignés, FTFM LA TOULOUSAINE, sise à Escalquens (31676 Labège Cedex), déclarons que le produit désigné ci-après satisfait les prescriptions de la norme harmonisée NF EN 13241 + A2, pour des produits livrés en fourniture seule.

En conséquence, nous déclarons la conformité du produit mentionné ci-dessous aux dispositions des directives européennes suivantes :

305/2011/CE : Directive Produits de Construction (portes manuelles et motorisées).
2006/42/CE : Directive Machines (portes motorisées).
2014/35/UE : Directive Basse Tension (portes motorisées).
2014/30/UE : Directive Compatibilité Electromagnétique (portes motorisées).

Niveaux de performances du produit :

Etanchéité à l'eau	Classe : 3
Résistance à la charge due au vent	Classe : +4 / -4
Transmission thermique	Classe : 2 ou 2,2 W/m².K
Perméabilité à l'air	Classe : 2

DESCRIPTION DU PRODUIT	
Lieu de fabrication	31750 ESCALQUENS - FRANCE
Modèle	Portes Sectionnelles Villa Porte maxi 3000x2250 ressorts de torsion et d'extension sans portillon.
Classe d'utilisation	Portes industrielles, commerciales et de garage manuelles ou motorisées.
Organismes notifiés	CSTB - 24, rue Joseph Fourier - 38400 ST-MARTIN D'HÈRES

Escalquens, le 30 mai 2018

Pascal SOLA
Chef produits

Ce document est la propriété exclusive de la société FTFM La Toulousaine et ne peut en aucun cas être copié. Il peut à tout moment subir des modifications en fonction de l'évolution du produit.